

ARRÊTÉ N°2026-200-T PORTANT DÉCLENCHEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Maire de la Commune de Panazol,

VU le Code de la Sécurité Intérieure et notamment ses articles L731-3 et suivants ;

VU les dispositions combinées des articles L.2212-1 et 2212-2 § 5 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.642.1 du Code Pénal ;

VU le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Panazol entré en application par arrêté municipal du 16 janvier 2014 ;

VU les circonstances revêtant un caractère exceptionnel découlant de la persistance des fortes chaleurs et des risques qu'elles font peser sur la santé de l'ensemble de la population ;

VU l'alerte météo émise par Météo France le samedi 20 juin 2026, par laquelle le département de la Haute-Vienne est placé en vigilance rouge canicule à compter du dimanche 21 juin 2026 à 12h00 ;

VU la demande de Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne formulée auprès des communes pour l'activation de leur Plan Communal de Sauvegarde ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 20 juin 2026 portant déclenchement des dispositions spécifiques du plan ORSEC départemental « Gestion sanitaire des vagues de chaleur » ;

CONSIDERANT la nécessité de déclencher le Plan Communal de Sauvegarde ;

Sur proposition de Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Panazol ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Panazol sera mis en application à compter de ce jour à 21h00.

ARTICLE 2 : Une copie du présent arrêté est communiqué à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne ;

ARTICLE 2 : Madame la directrice générale des services de la Ville de Panazol, Monsieur le directeur départemental de la Police Nationale de la Haute-Vienne et monsieur le responsable de la Police Municipale de Panazol sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PANAZOL, le 20 juin 2026

Le Maire,



Fabien DOUCET

Publié en Mairie le 21 juin 2026

Adressé au COD de la Préfecture le 21 juin 2026

Adressé au service de contrôle de la légalité de la Préfecture le 22 juin 2026